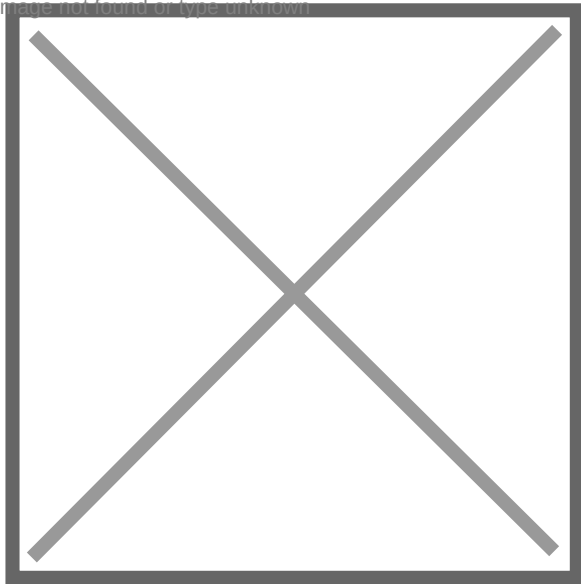


Image not found or type unknown



Renseignement bail locatif

Par **uramina**, le **08/02/2011** à **08:05**

Bonjour, mon propriétaire passant jusqu'à ce jour par une agence locative pour me louer sa villa ce qui me fait 830 euros mensuel et 700 euros pour lui. Celui-ci désire récupérer la gestion de son bien quel montant peut-il me demander ? Quelles sont les formalités à rédiger dans ce cas ?

Par **fabienne034**, le **08/02/2011** à **08:50**

BONJOUR
Le bail continue et le bailleur doit vous signifier que les loyers doivent être payés directement à lui
pour tout savoir sur le bail
:
<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>